

1794 pour la somme de quarante-huit mille livres assignats, ce qui ne valait pas tout-à-fait douze cents francs.

M. *Arthur de Laigle* devenu tout récemment propriétaire des *Bons-hommes*, a fait construire à la place des anciens bâtimens un vaste château.

Le chemin de grande communication de *Compiègne* à *Cuts* traverse *Choisy-au-bac*.

Il y a devant le village un pont suspendu sur l'Aisne.

Le bac à l'Aumône, sur l'Oise, aboutit au terroir de *Choisy*.

Les propriétés communales comprennent un presbytère et une maison d'école.

Le cimetière, clos de murs en bon état, tient à l'église.

Il y a un bureau de bienfaisance.

Un moulin à vent est la seule usine du pays.

La population se compose d'agriculteurs, de bûcherons et d'ouvriers mariniers.

Contenance : Terres labourables, 627 h. 56,80. — Jardins, 17 h. 88,20. — Bois, 788 h. 10,45. — Vergers et pépinières, 5 h. 61,40. — Friches, 0 h. 00,50. — Prés, 109 h. 87,95. — Eaux, 46 h. 45,80. — Rues, places, chemins, 22 h. 04,80. — Propriétés bâties, 6 h. 36,35. — Total : 1,625 hect. 10,80.

Distance de *Compiègne*, 6 kil. — De Beauvais, 7 myr. — Marché : *Compiègne*. — Bureau de poste : *Compiègne*. — Population, 869. — Nombre de maisons, 197. — Revenus communaux : 703 fr.

CLAIROIX, *Claroix*, *Clairoi*, *Clairoy*, *Clarois*, *Claroy*, *Clairor*, *Claroie*, *Clarex*, (*Clarisium* en 917, *Claresia* en 1110, *Clarisius*, *Clareæ*), entre *Bienville*, *Coudun* (canton de *Ressons*), *Annel* (canton de *Ribécourt*) au nord, *Janville* au nord-est, *Choisy* à l'est, *Compiègne* au sud, *Margny* au sud-ouest.

Le territoire affecte, comme celui de *Bienville*, une figure à-peu-près rectangulaire, ayant sa dimension principale dans la direction N.-E. S.-O. Le cours de l'Oise le sépare au sud-est de ceux de *Compiègne* et de *Choisy-au-bac*. La vallée d'Aronde le divise en deux sections, dont l'une s'étend dans la plaine de *Margny*, tandis que l'autre comprend la plus grande partie du Ganelon.

Le chef-lieu est à-peu-près central, dans la vallée, à gauche de l'Aronde, sur les talus de la colline. Il consiste en une rue longue de treize cents mètres, sinueuse, mal nivelée, avec quelques ruelles secondaires.

Les anciens historiens de *Compiègne* veulent que *Clairoix* ait été fondé par *Clarius*, chevalier ou capitaine troyen.

Selon la croyance populaire, on aurait exécuté sur le mont de *Clairoix* le traître Ganelon, dont la félonie causa la mort de Roland à la bataille de Roncevaux; d'où le nom de la colline.

D'autres versions disent que Ganelon fit construire un château sur ce plateau, et que de là il correspondait, au moyen de signaux, avec ses frères, dont l'un commandait à Dammartin et l'autre dans la forteresse de Montépilloy; mais le relief du pays rend cette supposition inadmissible, à moins de signaux intermédiaires.

La maison de Grammont possédait, dans les derniers tems, la seigneurie du lieu, comme dépendant du duché d'Humières.

L'abbaye de Saint-Corneille nommait à la cure, dont la possession lui fut confirmée en 1194 par le pape Célestin.

Les grosses dîmes appartenaient au commandeur d'Ivry-le-Temple.

L'église, dédiée à saint Etienne, est aujourd'hui le chef-lieu d'une succursale qui comprend dans sa circonscription la commune de *Janville*.

Cet édifice est bâti en pierres d'appareil tirées des carrières du mont Saint-Marc, de Berneuil et de Saint-Leu. La construction primitive est de l'époque de la transition, mais une grande partie des caractères a été détruite par les réparations successives que l'état du bâtiment réclamait en différens tems. Le vaisseau a été remanié presque entièrement en 1653; on y retoucha vers 1772 et encore dans l'année 1823.

La forme générale est celle d'une croix, toutefois avec addition de chapelles qui altèrent le plan.

La nef et la façade sont modernes, quoiqu'on voie au portail des chapiteaux et des ornemens qui rappellent le style ogival. Les fenêtres du chœur, en cintre plein, sont dépourvues de moulures. On remarque dans les murs des restes d'arcades qui attestent la reprise en sous-œuvre des premières parois.

Les fenêtres des latéraux sont de l'époque ogivale tertiaire. Le clocher est central, massif, carré. Chaque face est percée de trois baies en ogives romanes, décorées de dents de scie. Ces ouvertures sont séparées par de grosses colonnettes, et chacune est subdivisée par l'interposition d'une colonnette grêle à chapiteaux sculptés à têtes grimaçantes et animaux. La corniche supérieure est appuyée sur des corbeaux figurés en nœuds. La pyramide est courte et recouverte d'ardoises.

Le chœur est polygone, voûté, soutenu par des contreforts larges et peu saillans.

La nef est lambrissée.

On lisait autrefois sur l'un des piliers qui supportent le clocher cette inscription :

*La première pierre de ce
Pilier a été posée par François
Alexis Poulletier, marguillier de cette
Eglise, en l'an 1645.*

Il y eut dans la vallée, entre les anastomoses de l'Aronde, un édifice fortifié au lieu qui en a retenu le nom de *Prés-du-château*. L'emplacement recèle des fondations; on en a extrait des matériaux, des tuiles, du fer, etc. La tradition n'a conservé aucun souvenir sur l'origine, l'importance et l'époque de la destruction de ce manoir.

Le *Port-au-carreaux* est une rue de vingt-quatre maisons, parallèle à la rue principale, mais à droite de l'Aronde. On passe la rivière sur un pont de deux arches, bâti en pierres dures de Ganelon.

D'autres écarts anciens nommés *les Vignes* et le *Pont-de-Pierre* ne sont plus distincts du chef-lieu.

Le *Bac-à-l'aumône* est un écart de deux maisons à l'est de *Clairoix*, touchant au travers de l'Oise qui conduit à *Choisy*. Ce lieu existait sous le même nom dans le quatorzième siècle, et il remonte peut-être à une haute antiquité; du moins le passage de la rivière est indiqué par une tradition assez confuse au reste, comme situé sur le trajet d'une voie romaine.

On avait réuni en 1827 à *Clairoix* la commune de *Janville* qui en a été distraite de nouveau au mois d'octobre 1832.

Le plateau du Ganelon, dans la partie qui dépend de *Clairoix*, est célèbre par sa vue magnifique sur la vallée de l'Oise et par les antiquités qu'il recèle en abondance.

« Une ancienne tradition, dit M. Ewig (1), place au sommet de cette montagne le temple d'Esus où les druides célébraient leurs sanglans sacrifices. »

On voit au bord du chemin d'Annel un bloc de pierre calcaire brute, long de cinq mètres, large de trois, posé sur un plan incliné mais soutenu dans une position horizontale au moyen d'une autre pierre sur laquelle il appuie, de manière à laisser au-dessous un vide que l'on peut traverser en rempant. Cette roche est connue sous le nom de *Pierre Monicart*; elle constitue évidem-

(1) Compiègne et ses environs, par Léon Ewig, page 123. — In-8° 1856.

ment un monument celtique de l'espèce des dolmens. Elle est le sujet de plusieurs versions superstitieuses.

Le plateau qui incline légèrement vers l'embouchure de l'Aisne, est généralement connu sous la dénomination du *camp de César*, et il ne doit pas être confondu avec l'autre prétendu camp de César qui existe à l'extrémité nord, dans le canton de Ressons, au-dessus de Coudun. Il est certain que le cap formé par le Ganelon du côté du sud, resserré entre des pentes assez escarpées, était singulièrement disposé pour l'assiette de ces stations d'observation militaire que les Romains plaçaient au-dessus des cours d'eau ou des points importans, afin de les surveiller ou de les protéger. On en connaît déjà des exemples dans le département, près de Bresles, de Catenoy, de Saint-Leu, etc.

On ne retrouve sur place aucun indice des retranchemens ; cependant il existe, dans la direction du Montant-Berger au *Bac-à-l'aumône*, une sorte de bourrelet prolongé pendant trois cents mètres environ et formé de pierres, sur une largeur de quatre à cinq mètres. Il est facile de reconnaître que cet exhaussement était plus considérable, mais que la culture l'a détruit sur plusieurs points, et l'a effacé dans presque toute l'étendue. C'est ce qu'on appelle le *Brunchaut* ; on a été porté, à cause du nom, à y trouver les restes d'une voie romaine. Suivant une autre opinion assez vraisemblable, c'était le boulevard du camp, du côté qui n'était pas défendu naturellement par les escarpemens du coteau. Quoi qu'il en soit, l'espace qui occupe le mamelon de l'église recèle des fondations et paraît jonché en quelque sorte d'antiquités romaines. On y a recueilli en abondance de grandes tuiles à rebords, des vases, des meules à bras, des médailles de plusieurs règnes et modules. Plusieurs sarcophages ont été découverts sur les bords du Brunchaut (1).

Il y a des restes de constructions, notamment près du petit bois de Cornillois ; les tuiles abondent sur ce point.

Les collections de MM. de *Crouy*, de *Cayrol*, de *Saint-Maurice*, *Blanchart*, à *Compiègne*, contiennent beaucoup d'objets provenant du Ganelon.

Lorsque M. Pannelier fit défricher l'emplacement, on découvrit des sarcophages, des murs à ciment, des armes, et quantité de médailles.

On y déterra, au mois de septembre 1784, un collier d'or

(1) L'abbé Leboeuf rapporte, d'après Chifflet, qu'en Franche-Comté on donne le nom de *Ganneclons* aux constructions romaines, détruites ou conservées par masses. — Hist. dioces. Paris, tom. 15, p. 540.

dont les grains avaient le volume d'une noisette ; il fut vendu quinze cents livres. Un autre collier plus considérable y fut recueilli en 1823.

Dom Grenier rapporte que de son tems on rencontra un amas de vases en poterie fine, ornée de couleurs diverses ; la plupart étaient brisés.

On voit dans le musée céramique, rassemblé par les soins de M. Brongniart, à la manufacture de porcelaine de Sèvres, des tuiles rouges et une jatte d'une pâte très-fine, venant de ce camp de César (1).

On a trouvé sur le même point des haches celtiques en silex et des instrumens ou armes de cuivre, qu'on regarde depuis quelque tems comme des produits d'origine franque.

Il y a près du village un lieu nommé les *Creutes* qui indique des carrières ou des souterrains aujourd'hui bouchés. C'était, dit-on, un lieu de refuge pendant les guerres du moyen-âge.

On a trouvé dans le camp de César un champ rempli d'ossements, et constituant, selon toute apparence, un cimetière antique.

Il existe un dépôt semblable près du pont de *Clairoix*.

Le route nationale de Paris à Saint-Quentin passe à l'est du village en contournant le Ganelon jusqu'à *Janville*.

Le chemin de fer est entre la route et la rivière.

Il y a un bac sur le chemin de *Choisy*, au *Bac-à-l'Aumône*.

La commune possède un presbytère, une école, des pâtures indivises avec *Bienville*, un jeu d'arc.

Le cimetière qui entoure l'église, est fermé par des murs, des haies vives et sèches.

Il y a dans l'étendue du territoire deux carrières, un four à plâtre, une tuilerie, cinq moulins à eau, un moulin à vent.

La population est agricole.

Contenance : Terres labourables, 265 h. 88,30. — Jardins, 2 h. 96,10. — Bois, 58 h. 69,75. — Vignes, 56 h. 44,60. — Vergers, pépinières, 15 h. 30,35. — Oseraies, 0 h. 00,30. — Friches, 3 h. 47,40. — Marais, 4 h. 09,60. — Prés, 30 h. 09,40. — Eaux, 10 h. 19,65. — Rues, places et chemins, 16 h. 49,40. — Propriétés bâties, 7 h. 17,15. — Total : 470 hect. 82.

Distance de *Compiègne*, 4 kil. — De Beauvais, 6 myr. 7 kil.

(1) Description méthodique du Musée céramique de Sèvres, pag. 18, 122.

— Marché : *Compiègne*. — Bureau de poste, *Compiègne*. — Population, 650. — Nombre de maisons, 197. — Revenus communaux, 1,045 fr.

COMPIÈGNE, *Compiengne*, (au quinzième siècle) *Compienne* (*Compendium*, *Compennium*, *Copegia*, *Karnopolis*, *Carlopolis*, *Carolopolis*), à-peu-près au centre du canton, quoique le territoire touche vers l'est au canton d'Attichy, entre *Saint-Jean-au-Bois* au sud, *La Croix-Saint-Ouen* au sud-ouest, *Jaux* à l'ouest, *Venette* au nord-ouest, *Margny-les-Compiègne*, *Clairoix*, *Choisy-au-bac* au nord, Rethondes du canton d'Attichy au nord-est, Trosly-Breuil du même canton, et *Vieuxmoulin* à l'est. — Longitude en grades, 0° 54,55. Latitude, 54° 90,64.

Le territoire communal de *Compiègne* est le plus grand du département; il comprend plus du quart de la superficie du canton. Il a du nord au sud sept mille trois cents et quelques mètres d'étendue; de l'est à l'ouest, onze mille deux cent soixante mètres. Il constitue une vaste plaine, dont la continuité n'est interrompue que par le mont de Tremble et les collines des Beaux-Monts. Les quatre-cinquièmes de cette surface sont occupés par la forêt de *Compiègne*. L'Aisne marque la limite entre le terroir et celui de Rethondes. Le cours de l'Oise forme une partie de la limite avec *Choisy-au-bac*, *Clairoix*, *Margny*; elle sépare complètement le territoires de *Venette* et de *Jaux* de celui-ci. Les lignes du périmètre sont déterminées, dans la forêt, par les routes dites du Bout-de-Jaux, du Carinois, de la Mariolle, des Marais-Saint-Louis, des Larris-Mathieu, et la route tournante sous le mont Saint-Marc.

Le chef-lieu est à la limite nord-ouest, sur l'Oise. La section très-restréinte du *Petit-Margny* est la seule partie du territoire située à droite de la rivière.

L'origine de *Compiègne* est inconnue, de même que celle de la plupart des villes anciennes dans le nord de la France. Les plus vieux chroniqueurs ont prétendu que celle-ci avait été bâtie après la guerre de Troyes, par Clarius, capitaine troyen, fondateur aussi du village de *Clairoix*. D'autres en rapportent la création à Brennus, conquérant de l'Italie. Il n'est pas besoin de dire que ces suppositions sont dépourvues de toute preuve.

L'opinion qui attribue aux romains la fondation du premier château de *Compiègne*, quoique plus répandue, ne paraît pas mieux justifiée. Le pays, à la vérité, est couvert d'antiquités romaines, mais on n'en a trouvé jusqu'à présent aucun vestige